

**Mise en garde**

*Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.*

*Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.*



---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le jeudi 9 janvier 2014 à 19 h  
530, avenue Davaar à Outremont**

---

**PRÉSENCES :**

Mme Marie Cinq-Mars, Mairesse de l'arrondissement  
Mme Lucie Cardyn, Conseillère du district de Robert-Bourassa  
Mme Céline Forget, Conseillère du district Joseph-Beaubien  
Mme Mindy Pollak, Conseillère du district de Claude-Ryan  
Mme Jacqueline Gremaud, Conseillère du district de Jeanne-Sauvé

**AUTRES PRÉSENCES :**

Me Julie Desjardins, Chef de division des ressources humaines et des relations  
avec les citoyens et Secrétaire d'arrondissement substitut  
M. Hadi Hakim, Directeur des travaux publics  
Mme Suzanne Jeffrey, chef de division ressources financières et matérielles  
Me Marie-France Paquet, Directrice des Services administratifs du greffe et des  
relations avec les citoyens et Secrétaire de l'arrondissement  
Mme Anne-Marie Poitras, chef de division culture, bibliothèque et développement social  
M. Normand Proulx, Directeur de l'arrondissement  
Mme Chantal Séguin, chef de division permis et inspection

---

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, la mairesse d'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame la mairesse déclare la séance ouverte à 19h. Elle procède ensuite à la lecture de l'invocation et passe en revue les points de l'ordre du jour.

---

**CA14 16 001**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT**

Il est proposé par Lucie Cardyn

appuyé par Mindy Pollak

**D'ADOPTER** l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 13 janvier 2014, tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.02

---

### **PRÉSENTATION BUDGÉTAIRE**

Sur l'invitation de madame la mairesse, M. Normand Proulx, directeur de l'arrondissement, Mme Marie-France Paquet, directrice des services administratifs et Mme Suzanne Jeffrey, chef de division, ressources financières et matérielles, expliquent la teneur du budget pour l'exercice financier 2014, à l'aide d'un support *PowerPoint*.

---

### **PÉRIODE DE QUESTION DES CITOYENS**

AUCUN CITOYEN NE S'EST PRÉSENTÉ POUR POSER DES QUESTIONS

10.03

---

### **PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL**

Madame Forget demande une précision sur le taux de la taxe spéciale.

---

### **CA14 16 0002**

**DRESSER LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2014 DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT ET AUTORISER UNE AFFECTATION D'UN MONTANT DE 1 451 389 \$ DU SURPLUS ACCUMULÉ DE L'ARRONDISSEMENT**

Il est proposé par Lucie Cardyn

appuyé par Jacqueline Gremaud

**DE DRESSER et D'ADOPTER** le budget de l'arrondissement d'Outremont pour l'exercice financier 2014 tel qu'indiqué au sommaire;

**DE LE TRANSMETTRE** au service des finances de la Ville afin que ce dernier le soumette au comité exécutif qui doit dresser et soumettre pour adoption au conseil de la ville, le budget de la Ville, lequel doit comprendre à l'égard de chaque arrondissement, un budget d'arrondissement;

**D'APPROPRIER** la somme de 1 451 389 \$ du surplus de l'arrondissement pour équilibrer le budget 2014

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.01 1142861001

---

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la mairesse déclare la séance levée à 19h21.

---

Marie Cinq-Mars  
Mairesse de l'arrondissement

---

Me Marie-France Paquet  
Secrétaire de l'arrondissement

70.01

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 13 janvier 2014.